

PAR COURRIEL

Québec, le 9 septembre 2024

Objet : Demande d'accès n° 2024-08-091 – Lettre de réponse

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 13 août dernier, concernant des informations relatives aux demandes d'autorisation ou de modification d'autorisation pour l'entretien des cours d'eau pour chacune des MRC et municipalités qui en ont déposé pour les années 2022, 2023 et 2024 en précisant notamment la longueur des segments de cours d'eau visée, la date du dépôt de la demande et la date de la réponse du ministère.

Le document suivant est accessible. Il s'agit de :

1. DAI 2024-08-091 entretiens de cours d'eau_22 août 2024.

Veuillez prendre note que, dans le suivi du Pôle d'expertise hydrique et naturel, c'est la superficie totale en m² dans laquelle on a autorisé des travaux qui est compilée. Dans les cas de travaux d'entretien de cours d'eau cela veut dire que la superficie fournie englobe les superficies impactées (en m²) dans les rives adjacentes et dans les milieux humides. Le pôle ne consigne pas la longueur linéaire (en m) des tronçons dans lesquels les travaux sont réalisés. Dans le cas d'une autorisation générale, la superficie fournie peut aussi se répartir sur plusieurs tronçons d'un même cours d'eau et même de cours d'eau différents. C'est l'impact total des projets autorisés qui se retrouve dans les tableaux de suivi.

L'article 335 du REAFIE permet de réaliser les mêmes types de travaux dans de petits cours d'eau sur des distances de moins de 500 mètres linéaires moyennant certaines conditions avec une déclaration de conformité. Nous joignons donc la liste des déclarations de conformité reçues pour la même période.

Le suivi de dossiers actuel ne permet donc pas de fournir les longueurs linéaires de travaux telles que demandées, pour faire cela il faudrait ouvrir chacun des dossiers un par un pour trouver l'information dans les documents associés à l'AM ou à la déclaration de conformité.

Puisqu'il s'agit de dossiers linéaires, il y a plusieurs numéros de dossiers qui se répètent. Ce ne sont pas des doublons. Cela se produit quand les travaux se déroulent sur le territoire de plus d'une municipalité. Par exemple, si le l'entretien se déroule dans trois municipalités, il se répètera 3 fois et il faudra additionner les trois superficies pour avoir la superficie totale associée aux travaux.

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1)., nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez, en pièce jointe, une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer avec M^{me} Maissa Ndiaye, analyste responsable de votre dossier, à l'adresse courriel Maissa.Ndiaye@environnement.gouv.qc.ca, en mentionnant le numéro de votre dossier en objet.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Pour le directeur,

ORIGINAL SIGNÉ PAR

Martin Dorion

p. j. 2

301687789	04-juil-23	Déclaration de conformité	Déclaration complète	Art. 335 - Entretien d'un cours d'eau	r. 17.1	335	Ville de Sherbrooke
301688147	05-juil-23	Déclaration de conformité	Déclaration complète	Art. 335 - Entretien d'un cours d'eau	r. 17.1	335	Municipalité régionale de comté Les Etchemins
301688578	07-juil-23	Déclaration de conformité	Déclaration complète	Art. 335 - Entretien d'un cours d'eau	r. 17.1	335	Ministère des Transports
301689750	11-juil-23	Déclaration de conformité	Déclaration complète	Art. 335 - Entretien d'un cours d'eau	r. 17.1	335	Ville de Sherbrooke
301689781	11-juil-23	Déclaration de conformité	Déclaration complète	Art. 335 - Entretien d'un cours d'eau	r. 17.1	335	Municipalité Régionale de Comté de Nicolet-Yamaska
301690033	12-juil-23	Déclaration de conformité modifiée	Déclaration complète	335 Travaux d'entretien d'un cours d'eau	r. 17.1	335	Municipalité régionale de comté de Lotbinière
301690068	12-juil-23	Déclaration de conformité	Déclaration complète	Art. 335 - Entretien d'un cours d'eau	r. 17.1	335	Municipalité régionale de comté de Lotbinière
301690091	12-juil-23	Déclaration de conformité	Déclaration complète	Art. 335 - Entretien d'un cours d'eau	r. 17.1	335	Municipalité régionale de comté de Lotbinière
301691312	17-juil-23	Déclaration de conformité	Déclaration complète	Art. 335 - Entretien d'un cours d'eau	r. 17.1	335	Municipalité régionale de comté de L'Érable
301691315	17-juil-23	Déclaration de conformité	Déclaration complète	Art. 335 - Entretien d'un cours d'eau	r. 17.1	335	Municipalité régionale de comté de L'Érable
301691923	19-juil-23	Déclaration de conformité	Déclaration complète	Art. 335 - Entretien d'un cours d'eau	r. 17.1	335	Municipalité régionale de comté de La Côte-de-Gaspé
301692329	20-juil-23	Déclaration de conformité	Déclaration complète	Art. 335 - Entretien d'un cours d'eau	r. 17.1	335	Ville Saint-Sauveur
301693252	25-juil-23	Déclaration de conformité	Déclaration complète	Art. 335 - Entretien d'un cours d'eau	r. 17.1	335	Ville de Sherbrooke
301693310	25-juil-23	Déclaration de conformité	Déclaration complète	Art. 335 - Entretien d'un cours d'eau	r. 17.1	335	Ville de Sherbrooke
301693912	27-juil-23	Déclaration de conformité	Déclaration complète	Art. 335 - Entretien d'un cours d'eau	r. 17.1	335	Ville de Sherbrooke
301694498	31-juil-23	Déclaration de conformité	Déclaration complète	Art. 335 - Entretien d'un cours d'eau	r. 17.1	335	Municipalité régionale de comté de Bellechasse
301694514	31-juil-23	Déclaration de conformité	Déclaration complète	Art. 335 - Entretien d'un cours d'eau	r. 17.1	335	Municipalité régionale de comté de Bellechasse
301695041	02-août-23	Déclaration de conformité	Déclaration complète	Art. 335 - Entretien d'un cours d'eau	r. 17.1	335	Municipalité régionale de comté de Maria-Chapdelaine
301695783	07-août-23	Déclaration de conformité	Déclaration complète	Art. 335 - Entretien d'un cours d'eau	r. 17.1	335	Ville de Sherbrooke
301695905	07-août-23	Déclaration de conformité	Déclaration complète	Art. 335 - Entretien d'un cours d'eau	r. 17.1	335	Municipalité régionale de comté d'Autray
301696773	10-août-23	Déclaration de conformité	Déclaration complète	Art. 335 - Entretien d'un cours d'eau	r. 17.1	335	Ville de Sherbrooke
301698891	22-août-23	Déclaration de conformité	Déclaration complète	Art. 335 - Entretien d'un cours d'eau	r. 17.1	335	Municipalité régionale de comté de L'Érable
301698892	22-août-23	Déclaration de conformité	Déclaration complète	Art. 335 - Entretien d'un cours d'eau	r. 17.1	335	Municipalité régionale de comté de L'Érable
301698919	22-août-23	Déclaration de conformité	Déclaration complète	Art. 335 - Entretien d'un cours d'eau	r. 17.1	335	Municipalité régionale de comté de Kamouraska
301698920	22-août-23	Déclaration de conformité	Déclaration complète	Art. 335 - Entretien d'un cours d'eau	r. 17.1	335	Municipalité régionale de comté de L'Érable
301699940	25-août-23	Déclaration de conformité	Déclaration complète	Art. 335 - Entretien d'un cours d'eau	r. 17.1	335	Municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup
301701033	05-sept-23	Déclaration de conformité	Déclaration complète	Art. 335 - Entretien d'un cours d'eau	r. 17.1	335	Municipalité régionale de comté La Domaine-du-Roy
301701143	05-sept-23	Déclaration de conformité	Déclaration complète	Art. 335 - Entretien d'un cours d'eau	r. 17.1	335	Municipalité Régionale de Comté d'Argenteuil
301702678	14-sept-23	Déclaration de conformité	Déclaration complète	Art. 335 - Entretien d'un cours d'eau	r. 17.1	335	Municipalité régionale de comté Des Chenaux
301702682	14-sept-23	Déclaration de conformité	Déclaration complète	Art. 335 - Entretien d'un cours d'eau	r. 17.1	335	Municipalité régionale de comté Des Chenaux
301703390	19-sept-23	Déclaration de conformité	Déclaration complète	Art. 335 - Entretien d'un cours d'eau	r. 17.1	335	Municipalité régionale de comté de Marguerite-D'Youville
301703824	20-sept-23	Déclaration de conformité	Déclaration complète	Art. 335 - Entretien d'un cours d'eau	r. 17.1	335	Municipalité du village de Stukely-Sud
301703930	20-sept-23	Déclaration de conformité	Déclaration complète	Art. 335 - Entretien d'un cours d'eau	r. 17.1	335	Municipalité régionale de comté Des Chenaux
301705443	28-sept-23	Déclaration de conformité	Déclaration complète	Art. 335 - Entretien d'un cours d'eau	r. 17.1	335	Municipalité régionale de comté de Pierre-De Saurel
301709549	24-oct-23	Déclaration de conformité	Déclaration complète	Art. 335 - Entretien d'un cours d'eau	r. 17.1	335	Ville de Rivière-du-Loup
301709989	25-oct-23	Déclaration de conformité	Déclaration complète	Art. 335 - Entretien d'un cours d'eau	r. 17.1	335	Municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup
301710010	25-oct-23	Déclaration de conformité	Déclaration complète	Art. 335 - Entretien d'un cours d'eau	r. 17.1	335	Municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup
301711261	01-nov-23	Déclaration de conformité	Déclaration complète	Art. 335 - Entretien d'un cours d'eau	r. 17.1	335	Ville de Gatineau
301712025	06-nov-23	Déclaration de conformité	Déclaration complète	Art. 335 - Entretien d'un cours d'eau	r. 17.1	335	Municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup
301712031	06-nov-23	Déclaration de conformité	Déclaration complète	Art. 335 - Entretien d'un cours d'eau	r. 17.1	335	Municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup
301716885	04-déc-23	Déclaration de conformité	Déclaration complète	Art. 335 - Entretien d'un cours d'eau	r. 17.1	335	Municipalité régionale de comté de Robert-Cliche
301717253	07-déc-23	Déclaration de conformité	Déclaration complète	Art. 335 - Entretien d'un cours d'eau	r. 17.1	335	Municipalité Régionale de Comté de Roussillon
301718315	13-déc-23	Déclaration de conformité	Déclaration complète	Art. 335 - Entretien d'un cours d'eau	r. 17.1	335	Municipalité régionale de comté d'Autray
301722495	11-janv-24	Déclaration de conformité	Déclaration complète	Art. 335 - Entretien d'un cours d'eau	r. 17.1	335	Municipalité régionale de comté de L'Érable
301723724	17-janv-24	Déclaration de conformité	Déclaration complète	Art. 335 - Entretien d'un cours d'eau	r. 17.1	335	Ministère des Transports
301725901	29-janv-24	Déclaration de conformité	Déclaration complète	Art. 335 - Entretien d'un cours d'eau	r. 17.1	335	Ministère des Transports
301726914	02-févr-24	Déclaration de conformité	Déclaration complète	Art. 335 - Entretien d'un cours d'eau	r. 17.1	335	Ministère des Transports

